

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Deuxième session ordinaire
du Conseil d'administration**

Rome, 14–17 novembre 2011

PROGRAMMES DE PAYS

**Point 8 de l'ordre du
jour**

*Pour approbation selon la
procédure d'approbation
tacite*



Distribution: GÉNÉRALE

WFP/EB.2/2011/8/2

6 septembre 2011

ORIGINAL: ANGLAIS

PROGRAMME DE PAYS ÉTHIOPIE 200253 (2012–2015)

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour approbation selon la procédure d'approbation tacite.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions d'ordre technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur régional, ODN*: M. S. Samkange tél.: 066513-2262

Conseiller régional principal M. A. Meygag abdirahman.meygag@wfp.org
pour les programmes:

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter Mme I. Carpitella, Assistante administrative de l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).

* Bureau régional pour l'Afrique orientale et centrale

RÉSUMÉ

Malgré la croissance économique soutenue enregistrée au cours des cinq dernières années, l'Éthiopie reste l'un des pays les plus pauvres du monde. L'ampleur de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition reste inquiétante, et 23 millions d'habitants ont des revenus insuffisants pour répondre à leurs besoins alimentaires. L'Éthiopie est sujette aux catastrophes naturelles, et les chocs liés aux intempéries ont aggravé l'insécurité alimentaire. La moitié au moins des hautes terres sont dégradées, et les zones pastorales sont surexploitées. La scolarisation a progressé dans le primaire, mais les taux d'abandon restent élevés: 2,8 millions d'enfants en âge de fréquenter l'école primaire, dont nombre vivent dans des zones pastorales, ne vont pas à l'école. La prévalence du VIH est préoccupante, en particulier dans les zones urbaines: 1 million de personnes vivent avec le VIH et on compte 850 000 orphelins. L'organisation des marchés de produits alimentaires, qui n'ont pas été en mesure d'acheminer les excédents vers les zones déficitaires, laisse à désirer. Malgré le rôle essentiel que jouent les femmes dans la commercialisation et l'agriculture, l'inégalité entre les sexes reste généralisée et les agricultrices n'ont guère accès aux ressources et aux services.

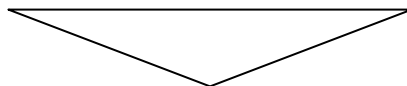
Le programme du PAM en Éthiopie est fondé sur la stratégie de pays pour 2012-2015 et concorde avec le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement; il est conçu pour appuyer le programme du Gouvernement en matière de croissance et de transformation. Mettant à profit les enseignements tirés, le PAM s'attachera à remédier aux causes de la vulnérabilité, à renforcer les capacités et à faciliter le transfert des responsabilités. Les transferts de produits alimentaires sont utiles pour favoriser la sécurité alimentaire et nutritionnelle; ils compléteront le renforcement des capacités, en fournissant des exemples reproductibles de méthodes communautaires d'autonomisation des femmes, des filles et des personnes vivant avec le VIH et le sida. Lorsqu'il y a lieu, le PAM étudiera la possibilité de mener des interventions appuyées par des transferts monétaires. L'assistance alimentaire concernera jusqu'à 1,8 million de personnes par an.

Les objectifs du programme de pays 200253 sont les suivants: i) accroître la capacité du système de gestion des risques de catastrophe de l'Éthiopie; ii) améliorer la gestion des ressources naturelles dans les communautés exposées à l'insécurité alimentaire, ainsi que la capacité de résistance aux chocs liés aux intempéries; iii) favoriser l'accès à l'école primaire; iv) faciliter l'accès aux soins, au traitement et à l'appui destinés aux personnes vivant avec le VIH; et v) promouvoir les possibilités de diversification des moyens de subsistance et d'amélioration de l'accès aux marchés de produits alimentaires.

Le programme contribuera aux effets directs prévus dans le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement qui ont trait à la croissance économique durable et à la réduction des risques, aux services sociaux de base, au renforcement des capacités et aux

femmes, aux jeunes et aux enfants. Il est conforme aux Objectifs stratégiques 2, 4 et 5¹, ainsi qu'aux objectifs du Millénaire pour le développement 1, 2, 3, 6 et 7².

PROJET DE DÉCISION*



Le Conseil approuve selon la procédure d'approbation tacite le programme de pays pour l'Éthiopie 200253 (2012–2015) (WFP/EB.2/2011/8/2), lequel requiert 319 020 tonnes de produits alimentaires représentant un montant de 155 millions de dollars É.-U., pour un coût total pour le PAM de 306,6 millions de dollars.

¹ Objectif stratégique 2 – Prévenir la faim aiguë et investir dans la préparation aux catastrophes et l'atténuation de leurs effets; Objectif stratégique 4 – Réduire la faim chronique et la dénutrition; Objectif stratégique 5 - Renforcer les capacités des pays de lutter contre la faim, notamment grâce à une stratégie de transfert des responsabilités et aux achats locaux.

² Objectifs du Millénaire pour le développement: 1 – Réduire l'extrême pauvreté et la faim; 2 – Rendre l'enseignement primaire universel; 3 – Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes; 6 – Combattre le VIH et le sida, le paludisme et d'autres maladies; 7 – Préserver l'environnement.

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

ANALYSE DE LA SITUATION

1. Avec une population de 80 millions³ d'habitants qui s'accroît au rythme de 2,6 pour cent par an, l'Éthiopie est le deuxième pays le plus peuplé d'Afrique; 84 pour cent de la population vit en milieu rural et est tributaire d'une agriculture pluviale de subsistance. La situation politique est relativement stable, mais le contexte géopolitique est fragile: l'Éthiopie a des frontières communes avec le Soudan, l'Érythrée et la Somalie, et elle accueille 145 000 réfugiés.
2. La croissance économique a atteint 11 pour cent par an au cours des cinq dernières années, et la pauvreté a reculé, passant de 38 pour cent en 2004/05 à 29 pour cent en 2009/10⁴. Mais l'Éthiopie reste un pays parmi les moins avancés, à faible revenu et à déficit vivrier, l'un des plus pauvres d'Afrique: le produit intérieur brut (472 dollars par habitant⁵) est largement inférieur à la moyenne de l'Afrique subsaharienne (1 077 dollars)⁶. En dépit de la réduction de l'indice de la pauvreté alimentaire⁷, l'ampleur de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition reste préoccupante: 23 millions de personnes ont un revenu insuffisant pour couvrir leurs besoins alimentaires.
3. Les coûts des importations sont élevés en Éthiopie, car c'est un pays enclavé; la sécurité alimentaire dépend dans une large mesure de la production intérieure. La production céréalière récente atteignant en moyenne 15 millions de tonnes, les besoins d'importation annuels moyens s'élèvent à 1 million de tonnes⁸; ils sont couverts en grande partie par l'aide alimentaire ou par les achats effectués par le Gouvernement; le secteur privé n'importe que de petites quantités. Malgré une croissance régulière de 8 à 10 pour cent par an au cours des cinq dernières années⁹, la productivité agricole est parmi les plus faibles d'Afrique: 85 pour cent de la production provient de parcelles de moins de 2 hectares sur lesquelles est pratiquée une agriculture de subsistance. Du fait de la dégradation massive des terres, qui résulte de la pression démographique, du surpâturage, de l'érosion des sols, de l'empiètement de la brousse sur les parcours et du déboisement, les possibilités d'améliorer durablement la productivité agricole sont compromises¹⁰. Seuls 10 pour cent des terres céréalières sont irriguées. Les pertes élevées avant et après récolte, comprises d'après les estimations entre 30 et 40 pour cent¹¹, et le système de commercialisation

³ Statistiques démographiques de l'Agence centrale de la statistique (CSA), établies d'après le recensement de 2005.

⁴ Gouvernement éthiopien. 2010. *MDG Assessment Report*. Addis-Abeba.

⁵ CSA.

⁶ Banque mondiale. 2010. *Ethiopia Data and Statistics*. Washington.

⁷ À l'instar de l'indice de la pauvreté, l'indice de la pauvreté alimentaire est passé de 38 pour cent en 2004/05 à 28 pour cent en 2009/10.

⁸ PAM/FAO. 2010. *Rapport spécial: mission FAO/PAM d'évaluation des récoltes et de la sécurité alimentaire en Éthiopie*. Rome.

⁹ Plan national de croissance et de transformation 2011-2015, Ministère éthiopien des finances et du développement économique.

¹⁰ PNUAD (2012–2015), chapitre sur le contexte du développement; fondé sur le rapport 2010 d'évaluation de la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement et sur des données du Gouvernement. Addis-Abeba.

¹¹ Abesha, D. 2006. *Pest management practices in smallholder agriculture: the agricultural extension perspective*. Document présenté à la conférence "Facilitating the Implementation and Adoption of Integrated Pest Management (IPM)". Procès-verbal n° 17 du Groupe de coordination des zones arides. Addis-Abeba.

insuffisamment développé n'incitent pas à accroître la productivité. Même si les prix des produits alimentaires ont chuté depuis 2008, année pendant laquelle ils avaient atteint un niveau record, les cours des principales céréales restent nettement supérieurs aux niveaux antérieurs à 2008. Les différences de prix entre le maïs et les autres céréales enregistrées en 2010 ont mis en évidence les dysfonctionnements des marchés, qui n'ont pas permis d'acheminer des excédents importants vers les zones déficitaires, malgré la hausse des prix du blé et du sorgho¹².

4. S'agissant de l'égalité entre les femmes et les hommes, l'Éthiopie est classée 121^{ème} sur 134 pays¹³. Les femmes jouent un rôle essentiel dans le système agricole: elles représentent 70 pour cent de la main-d'œuvre employée dans les activités après récolte de la production céréalière. La participation des femmes à la commercialisation, en particulier dans le cas des céréales, atteint 60 pour cent¹⁴, mais les agricultrices n'ont qu'un accès limité aux ressources, aux services, à la terre et au crédit.
5. L'Éthiopie est sujette aux catastrophes naturelles¹⁵, en particulier aux chocs liés aux intempéries. La vulnérabilité, qui concerne principalement les zones rurales, est liée à la topographie, à la dégradation des terres, à la variabilité des précipitations et aux effets des changements climatiques¹⁶. La moitié au moins des hautes terres sont dégradées; le surpâturage et la mauvaise gestion des parcours accélèrent la désertification. Les catastrophes naturelles contribuent à la forte insécurité alimentaire des ménages.
6. La malnutrition est un problème complexe, lié à une consommation alimentaire insuffisante imputable à la pauvreté, au manque d'accès aux soins de santé, au faible niveau d'hygiène, aux mauvaises pratiques d'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants, et à la fréquence élevée des maladies infectieuses et du VIH; 57 pour cent des décès d'enfants sont liés à la malnutrition¹⁷. D'après la dernière enquête nutritionnelle nationale¹⁸, la malnutrition sévit chez les enfants âgés de 6 à 59 mois, les taux de retard de croissance, d'insuffisance pondérale et d'émaciation atteignant respectivement 38 pour cent, 34 pour cent et 12 pour cent; 54 pour cent des enfants de cette classe d'âge sont anémiques. Cinq pour cent des ménages seulement consomment du sel suffisamment iodé. Seuls 43 pour cent des enfants âgés de 6 à 24 mois reçoivent de la vitamine A en complément alimentaire.
7. En matière d'éducation, l'Éthiopie a accompli des progrès: le taux brut de scolarisation de la première à la huitième année de l'école primaire avait atteint 95,9 pour cent en 2009/10 et le taux net de scolarisation 89,3 pour cent. Cependant, le taux d'abandon à l'école primaire atteint encore 19 pour cent¹⁷, et 2,8 millions d'enfants en âge de fréquenter

¹² Bureau du PAM en Éthiopie, Monthly Market Watch, décembre 2010.

¹³ Forum économique mondial. 2010. *Global Gender Gap Report*. Genève. Disponible à l'adresse: www.weforum.org/women-leaders-and-gender-parity.

¹⁴ CSA, 2007/08.

¹⁵ Les principaux risques sont les suivants: i) sécheresses, inondations, averses de grêle et glissements de terrains; ii) épidémies de maladies humaines ou animales; iii) conflits; iv) chocs économiques mondiaux; v) incendies frappant les villes et les forêts. Depuis les années 90, les pluies sont devenues plus irrégulières, et les phénomènes El Niño et La Niña se produisent plus souvent (analyse de pays du PNUAD, 2010).

¹⁶ Banque mondiale. 2009. *Convenient Solutions to an Inconvenient Truth: Ecosystem-based Approaches to Climate Change*. Washington.

¹⁷ PNUAD (2012–2015), chapitre sur le contexte du développement.

¹⁸ Ethiopia Health and Nutrition Research Institute. 2010. *Nutrition Baseline Survey Report for the National Nutrition Program of Ethiopia*. Addis-Abeba.

l'école primaire ne vont ni à l'école ni dans des centres d'apprentissage. L'indice national de parité entre les sexes dans l'enseignement primaire est égal à 0,93, mais dans les États régionaux en développement, où l'élevage est le principal moyen de subsistance, cet indice varie de 0,76 à 0,86¹⁹. Les principales causes d'absence et d'abandon sont la pauvreté et les besoins de main-d'œuvre de la famille. Des attitudes traditionnelles, peu favorables à l'éducation, persistent aussi, en particulier dans les zones pastorales, qui comptent le plus grand nombre d'enfants non scolarisés.

8. En 2010, la prévalence du VIH chez les adultes âgés de 15 à 49 ans était de 2,4 pour cent (7,7 pour cent dans les zones urbaines et 0,9 pour cent dans les zones rurales); 1 million de personnes vivaient avec le VIH et on comptait 850 000 orphelins¹⁷. Il est de plus en plus admis que les personnes vivant avec le VIH peuvent mener une vie productive, si leur traitement est associé à une bonne nutrition²⁰.
9. Dans les États régionaux en développement, l'incidence de la pauvreté est plus élevée, et les indicateurs sociaux sont nettement inférieurs à la moyenne nationale. Dans les États d'Éthiopie et de Somalie, la pauvreté a augmenté entre 1995/96 et 2004/05. Les zones pastorales d'Oromia et de la région des nations, nationalités et peuples du Sud (SNNPR) progressent également plus lentement. Les conflits dans les zones pastorales peuvent entraver le fonctionnement des marchés et interrompre les programmes d'assistance.
10. Afin d'accélérer la croissance et d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement, le Gouvernement a lancé un plan ambitieux, le plan national de croissance et de transformation 2011–2015, dont les objectifs sont les suivants: i) soutenir une croissance économique plus rapide et plus équitable; ii) maintenir le rôle de l'agriculture en tant que principale source de croissance; iii) promouvoir l'industrie afin de transformer l'économie; iv) améliorer l'infrastructure économique; v) continuer de mettre l'accent sur le développement social; vi) renforcer les capacités et la bonne gouvernance; et vii) encourager l'autonomisation des femmes et des jeunes.
11. Dans le contexte du Programme intégré pour le développement de l'agriculture en Afrique, le Gouvernement a mis en place un cadre général d'investissement axé sur: i) la croissance agricole; ii) la gestion durable des terres; et iii) la gestion des risques de catastrophe et la sécurité alimentaire. L'appui aux filières et à la commercialisation est privilégié, ainsi que la gestion des ressources naturelles au niveau communautaire. Une politique de gestion des risques de catastrophe fondée sur le cadre d'action de Hyogo est en cours d'élaboration. Le Programme national de sécurité alimentaire, lancé en 2011, comprend le Programme de protection sociale fondé sur des activités productives (PPSAP), dont bénéficient huit millions de personnes, et le Programme de construction d'actifs pour les ménages.
12. Dans les secteurs sociaux, le Gouvernement vise à garantir l'accès de tous à un enseignement primaire et secondaire de qualité, à améliorer les soins de santé primaires, à élargir l'accès à l'eau potable et aux installations d'assainissement, à enrayer la propagation du VIH et à réduire la malnutrition. Les stratégies sont définies dans les programmes de développement des secteurs de la santé et de l'éducation. Le Programme national de nutrition a été lancé en 2009 et, en 2011, le Gouvernement a entrepris de réviser sa

¹⁹ Ministère de l'éducation. 2009. Statistiques relatives à l'éducation: indice de parité entre les sexes (ratio filles/garçons) à l'école primaire (de la 1^{ère} à la 8^{ème} année), 2008/09. Addis-Abeba. Les États régionaux en développement sont Éthiopie, Benishangul Gumuz, Gambella et Somalie.

²⁰ Bureau du PAM en Éthiopie. 2009. Urban Food Security Report. Addis-Abeba.

stratégie de lutte contre le retard de croissance; il mettra aussi au point une politique de protection sociale et un cadre de programmation.

13. L'équipe de pays des Nations Unies a aligné le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) 2012–2015 sur le plan national de croissance et de transformation 2011–2015. Le programme de pays contribuera aux effets directs prévus dans le PNUAD qui ont trait à la croissance économique durable et la réduction des risques, aux services sociaux de base, au renforcement des capacités, et aux femmes, aux jeunes et aux enfants. L'équipe de pays s'est proposée de participer à l'initiative "Unis dans l'action", sous la direction du Gouvernement.

ENSEIGNEMENTS TIRÉS DE LA COOPÉRATION ANTÉRIEURE

14. Les programmes du PAM, qui ont évolué dans le cadre de sa collaboration permanente avec le Gouvernement, sont fondés sur une assistance alimentaire humanitaire destinée à répondre aux besoins alimentaires et nutritionnels urgents. L'assistance orientée vers le développement, qui est essentiellement destinée aux groupes les plus exposés à l'insécurité alimentaire, s'appuie sur la gestion des ressources naturelles, l'accès à l'éducation et l'amélioration des capacités en matière de préparation aux catastrophes, d'analyse et d'intervention. Des interventions plus récentes, telles que l'initiative "Achats au service du progrès", le soutien nutritionnel apporté aux personnes vivant avec le VIH et l'appui aux activités rémunératrices des femmes, ont permis d'étoffer l'aspect des activités du PAM relatif à la réduction des risques. L'assistance alimentaire du Programme est acheminée par le biais des programmes nationaux, et met en jeu des partenariats avec des organismes des Nations Unies et d'autres organisations de développement.
15. L'intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR) 106650 a pour objet de remédier à l'insécurité alimentaire aiguë grâce aux secours, aux dispositifs de protection sociale fondés sur des activités productives, à l'alimentation de supplémentation ciblée et aux interventions relatives au VIH et au sida en milieu urbain²¹. L'intervention en faveur des réfugiés (IPSR 101273) permet d'apporter une assistance alimentaire aux réfugiés soudanais, érythréens, kényans et somaliens vivant dans des camps et aux communautés les accueillant. Les opérations spéciales du PAM appuient les services logistiques et les services aériens humanitaires.
16. Le programme de pays 104300 (2007-2011) comprenait deux composantes axées sur la réduction des risques dans les communautés exposées à l'insécurité alimentaire: i) la gestion des ressources environnementales visant à favoriser la transition (programme MERET)²², projet d'amélioration des moyens de subsistance et de remise en état des terres au niveau communautaire, devant permettre aux populations d'investir en faveur de la gestion durable des terres, de la production locale et de la création de revenus dans le cadre de dispositifs Vivres pour la création d'avoirs; et ii) des activités Vivres pour l'éducation dans le cadre du programme Enfance et développement local (CHILD), favorisant l'accès à l'enseignement primaire et transformant les écoles en centres de développement communautaire.
17. Au cours de la dernière décennie, les évaluations ont indiqué que le PAM avait contribué à l'élaboration de politiques nationales en matière de nutrition, d'alimentation scolaire, de gestion durable des terres, de programmes de protection sociale et de préparation aux

²¹ À compter de 2012, l'IPSR ne devrait plus inclure la composante VIH/sida en milieu urbain.

²² En amharique, le mot *meret* signifie "terre".

catastrophes. Les interventions du PAM ont été pertinentes et utiles; elles ont contribué à la réalisation des objectifs nationaux et favorisé la prise en main par les communautés.

18. Il ressort également des évaluations que les activités du PAM orientées vers le développement, en particulier le renforcement des capacités, doivent être conçues de manière à intégrer la problématique hommes-femmes, ainsi que des activités de suivi et d'évaluation améliorées et des plans de transfert des responsabilités; il a été recommandé de mieux coordonner les activités, afin d'améliorer l'efficacité, et d'accroître les investissements en faveur de la gestion des connaissances, pour faire en sorte que les résultats reposent sur des éléments concrets.

ORIENTATION STRATÉGIQUE DU PROGRAMME DE PAYS

19. Le programme du PAM, qui est fondé sur la stratégie de pays pour 2012–2015, appuie le programme de transformation du Gouvernement. La stratégie de pays concorde avec le PNUAD 2012–2015 sur les points suivants: i) gestion des risques de catastrophe et gestion des ressources naturelles; ii) services sociaux de base; et iii) marchés agricoles et moyens de subsistance (se reporter à l'annexe II).
20. Compte tenu des priorités du Gouvernement et des enseignements tirés, le programme de pays 200253 cherchera à remédier aux causes profondes de la vulnérabilité et aux facteurs de risque sous-jacents relatifs aux catastrophes, mettant l'accent sur le renforcement des capacités et facilitant le transfert des responsabilités. Le renforcement des capacités sera axé sur la gestion des risques de catastrophe, la gestion des ressources naturelles et les capacités de commercialisation des produits alimentaires. L'assistance alimentaire présente un intérêt dans le cadre de la gestion des ressources naturelles et de l'éducation, en particulier dans les zones exposées à une forte insécurité alimentaire et aux risques de catastrophe; les aliments nutritifs représentent une valeur ajoutée pour les programmes de soins, de traitement et d'appui relatifs au VIH. Lorsqu'il y a lieu, le PAM effectuera, à titre expérimental, des transferts monétaires, en particulier pour favoriser l'autonomisation des femmes et soutenir leurs moyens de subsistance.
21. Attendu qu'il est important de remédier à la malnutrition chez l'enfant, en particulier aux taux élevés d'émaciation, le PAM continuera de traiter la malnutrition aiguë modérée dans le cadre d'une IPSR. Il aidera aussi le Gouvernement à élaborer une stratégie visant à accélérer la réduction du nombre de cas de retard de croissance dans le cadre du Programme national de nutrition; dans ce contexte, le PAM donnera la priorité à la distribution de nutriments essentiels pendant la période propice des 1 000 jours allant de la conception à l'âge de 2 ans. Si cette aide est approuvée, le programme de pays 200253 sera revu afin d'inclure des interventions visant à prévenir et à traiter la malnutrition.
22. Lorsqu'il a élaboré le programme de pays 200253, le PAM s'est employé, en collaboration avec le Gouvernement et ses partenaires, à définir les domaines dans lesquels il possède un avantage comparatif dans le cadre du PNUAD. Le programme de pays contribue à la réalisation des Objectifs stratégiques 2, 4 et 5 et des objectifs du Millénaire pour le développement 1, 2, 3, 6 et 7. Ses cinq composantes sont liées aux piliers de la stratégie du PAM pour le pays:
- **Gestion des risques de catastrophe et gestion des ressources naturelles (Objectif stratégique 2)**
 - ◇ Composante 1: capacité de gestion des risques de catastrophe; et

- ◇ Composante 2: capacité de gestion des ressources naturelles, y compris mise en valeur des bassins versants au niveau communautaire dans le cadre du programme MERET.
- **Services sociaux de base** (Objectif stratégique 4)
 - ◇ Composante 3: Vivres pour l'éducation dans les écoles primaires; et
 - ◇ Composante 4: accès aux soins, au traitement et à l'appui relatifs au VIH en milieu urbain.
- **Moyens de subsistance et marchés agricoles** (Objectif stratégique 5)
 - ◇ Composante 5: promotion de la commercialisation des produits alimentaires et des moyens de subsistance ruraux, notamment à l'intention des femmes.

Composante 1: Capacité de gestion des risques de catastrophe

23. Le Service de la gestion des risques de catastrophe et de la sécurité alimentaire du Ministère de l'agriculture dirige les travaux visant à améliorer le système national de gestion des risques de catastrophe. Le PAM centrera les activités de renforcement des capacités sur l'analyse, la préparation et l'intervention, en vue d'un transfert définitif des responsabilités.
24. **Analyse des risques de catastrophe et préparation.** Le PAM contribuera au renforcement des capacités aux échelons du district, de la région et du pays. Il continuera de prêter son concours pour l'établissement de profils de risques en matière de catastrophe au niveau du *woreda* (district), et de renforcer les moyens d'évaluation et d'alerte rapide ainsi que l'Agence météorologique nationale, en vue d'améliorer la collecte de données météorologiques; il aidera le Service de la gestion des risques de catastrophe et de la sécurité alimentaire à utiliser ces données pour atténuer les effets des chocs liés aux intempéries, moyennant le financement des risques. Il aidera également à améliorer les services de conseil relatifs aux plans d'urgence, ainsi que la mise en œuvre de ces plans, en particulier au niveau des communautés. Il élargira sa collaboration avec l'Agence centrale de la statistique (ACS) en vue de réaliser une étude commune approfondie sur la sécurité alimentaire et la vulnérabilité. Le PAM entretiendra des relations de partenariat avec des universités, afin de bénéficier de conseils sur l'élaboration des programmes scolaires et de mener des recherches conjointes sur la gestion des risques de catastrophe et la sécurité alimentaire.
25. **Intervention en cas de catastrophe.** Le renforcement des capacités portera essentiellement sur l'amélioration des structures, des pratiques et de la justification comptable en matière de gestion des produits alimentaires, aux échelons régional et fédéral. Le PAM donnera des conseils techniques afin de faciliter la gestion des stocks humanitaires et des réserves alimentaires stratégiques; il aidera le système national de gestion des accidents à gérer la chaîne d'approvisionnement et collaborera avec les établissements universitaires et de formation en vue d'améliorer les programmes d'enseignement. Le PAM mettra au point un modèle visant à optimiser les voies d'acheminement et donnera des conseils sur la mobilisation stratégique des ressources, en se fondant sur son projet pour l'amélioration de la gestion des produits alimentaires. Il s'efforcera de renforcer la coordination entre les organismes publics et le secteur privé dans le domaine de la planification de la logistique et du partage de l'information. En vue d'une meilleure obligation redditionnelle, le PAM aidera à améliorer la collecte des données, l'établissement des rapports et le suivi relatifs aux secours alimentaires.

26. Le PAM participera aux activités de la Plate-forme nationale de protection sociale, afin de s'assurer que le système de protection sociale prend en compte les risques liés à la faim, par le biais de dispositifs de protection sociale tels que le PPSAP, et de renforcer encore les liens entre la programmation d'opérations de secours et le programme de développement plus général.

Composante 2: Capacité de gestion des ressources naturelles, y compris mise en valeur des bassins versants au niveau communautaire selon l'approche du programme MERET

27. Le PAM favorisera la réduction des risques de catastrophe grâce à une gestion améliorée des ressources naturelles dans les communautés exposées à l'insécurité alimentaire. Le Service de la gestion des ressources naturelles du Ministère de l'agriculture coordonne les investissements des partenaires, par le biais de la Plate-forme de gestion durable des terres²³. Le PAM a établi depuis longtemps un partenariat avec ce service dans le cadre du programme MERET. Le Service de la gestion des ressources naturelles étant invité de façon pressante à obtenir rapidement des résultats, le PAM entreprendra des activités de renforcement des capacités à l'intention du système de vulgarisation de ce service et continuera d'apporter une assistance alimentaire, par l'intermédiaire du programme MERET, aux communautés exposées à l'insécurité alimentaire dans les bassins versants fragiles et dégradés²⁴.

28. Les activités de renforcement des capacités permettront d'appliquer à plus grande échelle les meilleures pratiques et les mesures d'incitation dans le cadre du Service de la gestion des ressources naturelles, en particulier par le biais du PPSAP, s'agissant notamment:

- de créer une base de données factuelles sur les besoins en ressources des institutions et des communautés, afin que le programme MERET améliore la mise en œuvre du PPSAP;
- d'aider le Service de la gestion des ressources naturelles à traiter et diffuser les informations sur les méthodes éprouvées de remise en état des bassins versants mises au point dans les communautés desservies par le programme MERET, en établissant des liens avec des instituts de recherche et des partenaires tels que l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), la *Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit* (GIZ, Agence allemande de coopération technique) et la Banque mondiale;

²³ La Plate-forme de gestion durable des terres, fondée en 2006 par le Service de la gestion des ressources naturelles avec le PAM, la GIZ et la Banque mondiale, est chargée de coordonner les investissements en faveur de la gestion des ressources naturelles et des terres. Elle est devenue le mécanisme de coordination du secteur aux fins de l'élaboration et de la mise en œuvre de la composante Gestion durable des terres du Programme intégré pour le développement de l'agriculture en Afrique, et du forum sur l'adaptation aux changements climatiques dans le domaine de l'agriculture.

²⁴ Selon la stratégie du Service de la gestion des ressources naturelles, il est prévu de mettre en valeur les bassins versants au niveau communautaire, en appliquant des méthodes participatives et des techniques locales mises au point en partenariat avec le PAM pour le MERET. L'approche adoptée par le MERET concilie les besoins des communautés sur le plan environnemental et social et en matière de création de revenus; elle prévoit l'autonomisation des groupes défavorisés, en particulier des femmes. Le Service de la gestion des ressources naturelles considère que l'approche du MERET est la meilleure pratique de gestion durable des terres en Éthiopie, et il a demandé l'appui du PAM pour améliorer la collecte de données attestant des résultats, en vue du renforcement des capacités et de l'apprentissage futurs.

- de faire adopter les meilleures pratiques afin que les communautés soient plus aptes à gérer les ressources naturelles, telles que la création d'équipes de gestion, les journées aux champs et les récompenses décernées aux agriculteurs modèles;
 - de renforcer les capacités du personnel en partenariat avec d'autres organismes, s'agissant en particulier de ceux qui participent au PPSAP et au programme MERET, moyennant des activités de formation, des mesures d'incitation et l'élaboration de programmes d'enseignement;
 - de travailler avec le Service de la gestion des ressources naturelles et le PPSAP à l'élaboration d'une stratégie de retrait du PAM qui permette de conserver au programme MERET une place appropriée parmi les priorités nationales définies en matière de protection sociale, de sécurité alimentaire et de gestion des ressources naturelles;
 - d'aider le Service de la gestion des ressources naturelles à définir des critères pour transférer la gestion des ressources naturelles aux communautés, interrompre l'assistance alimentaire et poursuivre la vulgarisation en utilisant les données d'expérience du programme MERET; et
 - de contribuer à faire prendre conscience de l'importance de la gestion des ressources naturelles et des risques liés aux changements climatiques, par le biais de la Plateforme de gestion durable des terres; le PAM étudiera la possibilité d'avoir accès à un financement par le jeu du marché du carbone, en encourageant l'utilisation de fourneaux à bon rendement énergétique dans les ménages et les écoles des zones desservies par le programme MERET, et il améliorera l'effet de synergie entre ce programme et les écoles.
29. L'assistance alimentaire fournie par le biais du programme MERET fait suite aux trains de mesures prises par le Ministère de l'agriculture, la FAO, la GIZ et les organisations non gouvernementales (ONG) partenaires; elle est axée sur: i) la création d'avoires; ii) la remise en état de la base de ressources naturelles; iii) l'amélioration de la production familiale pour les personnes les plus vulnérables; et iv) la promotion des activités rémunératrices. Le programme MERET complétera le travail du PPSAP, afin de garantir qu'un plan intégré de mise en valeur des bassins versants sera mené à bien. Les vivres distribués à titre d'incitation réduisent le déficit alimentaire des familles exposées à l'insécurité alimentaire et permettent aux communautés d'investir dans leur terre en vue d'une sécurité alimentaire à long terme. Les participants travaillent au maximum trois mois par an. Le programme MERET ciblera des *woredas* choisis dans les régions suivantes: Amara, Dire Dawa, Oromia, SNNPR, Somali et Tigré. Les communautés seront choisies en fonction du degré d'insécurité alimentaire et de dégradation des terres, de la diversité agro-écologique et de la proximité des sites du PPSAP et de l'alimentation scolaire. Le programme MERET utilise l'analyse du déficit alimentaire et l'évaluation de la richesse des communautés, pour s'assurer que ce sont les ménages les plus pauvres qui tirent le plus profit de l'assistance alimentaire et des avoires créés; 130 000 adultes vivant dans 600 communautés exposées à l'insécurité alimentaire participeront chaque année. L'arrêt progressif de l'aide sera décidé de concert avec les partenaires du Gouvernement.

Composante 3: Vivres pour l'éducation dans les écoles primaires

30. Les activités Vivres pour l'éducation seront mises en œuvre en priorité dans les zones pastorales des régions Afar, Oromia et Somali et de la SNNPR, où les indicateurs relatifs à l'éducation sont particulièrement mauvais; elles viseront aussi les écoles des hautes terres exposées à une forte insécurité alimentaire, en particulier dans les régions desservies par le programme MERET et le PPSAP, afin d'améliorer le taux de poursuite des études. Compte

tenu de l'accroissement annuel de 10 pour cent qui est prévu du fait de la progression des inscriptions et du recul des abandons, cette composante prendra de l'ampleur au cours du programme de pays 200253 et le nombre d'enfants bénéficiaires devrait atteindre 917 000 en 2015.

31. Dans les zones pastorales, le PAM servira un repas quotidien aux élèves des écoles primaires ciblées et des autres centres d'enseignement de base ciblés, en vue de répondre aux besoins particuliers des populations d'éleveurs. Afin de tenir compte des inégalités entre les sexes, des rations à emporter seront distribuées à 174 000 filles qui fréquentent régulièrement l'école primaire.
32. Afin de remédier aux taux d'abandon élevés enregistrés sur les hautes terres d'Amhara, d'Oromia, de la SNNPR, et du Tigré, où les taux de scolarisation sont satisfaisants mais où l'insécurité alimentaire reste forte, le PAM fournira un repas quotidien dans les écoles. Il poursuivra l'approche suivie dans le cadre du programme CHILD, afin d'améliorer le contexte de l'apprentissage en encourageant les communautés à participer aux activités scolaires qui traitent de la nutrition, de la sécurité alimentaire des ménages et de l'environnement. Le PAM est en train de créer une base de données factuelles sur le rôle que joue l'assistance alimentaire en favorisant la participation des communautés et en améliorant la qualité de l'apprentissage: elle sera utilisée par le PAM et le Gouvernement pour concevoir des méthodes et des programmes de protection sociale, destinés à réduire le taux d'abandon des enfants vulnérables, et mettre au point une stratégie de transfert des responsabilités pour les zones exposées à l'insécurité alimentaire où le taux de scolarisation est élevé.
33. Le PAM poursuivra ses partenariats avec la FAO, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance et l'Organisation mondiale de la Santé afin de favoriser la pérennité de l'alimentation scolaire, moyennant un appui conjoint à l'Enveloppe d'interventions essentielles pour l'éducation²⁵ et l'amélioration de la sécurité alimentaire des ménages. Les liens intersectoriels avec les autorités dans le domaine de l'agriculture, de la santé et des ressources en eau, à l'échelon fédéral et de district, seront renforcés moyennant la participation à l'élaboration des politiques et des stratégies et grâce à un effet de synergie avec le programme MERET au niveau local. Le PAM apportera un appui au Ministère de l'éducation et à l'Institut éthiopien de recherche sur la santé et la nutrition, afin de renforcer les capacités des pouvoirs publics dans les domaines de la santé scolaire et de la nutrition: les travaux de recherche porteront notamment sur les carences en micronutriments chez les enfants d'âge scolaire. Une expérimentation pilote permettra d'étudier les améliorations possibles du rapport coût-efficacité de l'assortiment alimentaire, compte tenu des besoins en micronutriments.

Composante 4: Accès aux soins, au traitement et à l'appui relatifs au VIH en milieu urbain

34. La lutte contre le VIH demeure une priorité du Gouvernement: il s'agit entre autres de se concentrer sur le lien entre une bonne nutrition et le traitement contre le VIH. Dans le cadre du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida, cette composante a pour objectif d'atténuer les effets du VIH et du sida sur les personnes vivant avec le VIH qui

²⁵ Enveloppe d'interventions essentielles pour améliorer la santé et la nutrition des enfants d'âge scolaire: i) éducation de base; ii) vivres pour l'éducation; iii) promotion de l'éducation des filles; iv) eau potable et latrines hygiéniques; v) éducation en matière de santé, de nutrition et d'hygiène; vi) déparasitage systématique; vii) supplémentation en micronutriments; viii) éducation en matière de VIH et de sida; ix) appui psychosocial; x) prévention du paludisme; xi) jardins scolaires; et xii) fourneaux améliorés.

souffrent d'insécurité alimentaire et leur famille, et sur les orphelins et autres enfants vulnérables. Dans le cadre du programme de pays 200253, les personnes vivant avec le VIH qui suivent une thérapie antirétrovirale ou font l'objet d'un "suivi préalable au traitement", et qui souffrent de malnutrition, recevront des produits alimentaires spéciaux après un examen nutritionnel et une consultation dans un dispensaire. Les personnes qui souffrent de malnutrition aiguë grave²⁶ recevront du Plumpy'nut® pendant trois mois, puis des aliments composés enrichis; celles qui souffrent de malnutrition aiguë modérée²⁷ recevront des aliments composés enrichis. Les bénéficiaires seront renvoyés vers des partenaires au niveau des communautés, qui évalueront la sécurité alimentaire de leur famille, veilleront à ce qu'une assistance alimentaire leur soit fournie si nécessaire, et proposeront aux participants des activités rémunératrices à entreprendre après leur récupération nutritionnelle: 39 000 personnes vivant avec le VIH et leurs familles, soit 117 000 personnes, recevront une assistance pendant neuf mois au maximum.

35. Les orphelins et autres enfants vulnérables de moins de 18 ans souffrant d'insécurité alimentaire seront choisis au niveau des communautés; une assistance alimentaire leur sera distribuée si, en contrepartie, ils fréquentent l'école. Les orphelins et autres enfants vulnérables souffrant de malnutrition seront dirigés vers les dispensaires où ils recevront des rations thérapeutiques ou supplémentaires; cette assistance alimentaire sera interrompue si la sécurité alimentaire de la famille s'améliore, ou lorsqu'ils pourront entreprendre des activités rémunératrices, à l'âge de 18 ans.
36. L'assistance du PAM sera centrée sur les zones urbaines et périurbaines où la prévalence du VIH et de l'insécurité alimentaire est la plus élevée; les activités d'appui nutritionnel destinées aux personnes vivant avec le VIH seront axées sur les villes des quatre États régionaux en développement. Les capacités des partenaires seront renforcées dans les domaines suivants: évaluation de la nutrition, conseil en nutrition, démarrage d'activités de développement économique, suivi et évaluation, et production de l'information stratégique.

Composante 5: Promotion de la commercialisation des produits alimentaires et des moyens de subsistance ruraux, notamment à l'intention des femmes

37. L'expérience du PAM et son pouvoir d'achat offrent de réelles possibilités de développer les marchés des céréales et des légumes secs. En établissant des liens entre le programme MERET et les services de vulgarisation, le PAM a intensifié les activités de création de revenus et de commercialisation, notamment à l'intention des femmes.
38. Dans le cadre de sa fonction "achats" ordinaire et de l'initiative Achats au service du progrès, tirant parti des partenariats établis dans le contexte du programme national de croissance agricole²⁸, le PAM intensifiera les achats locaux de denrées alimentaires et mettra à profit les achats et les partenariats pour renforcer les capacités de gestion et de commercialisation des organisations paysannes et des associations professionnelles. Souhaitant en faire un marché transparent et axé sur la qualité, le PAM acquerra certains produits par le biais de la bourse éthiopienne de marchandises; il étudiera également les possibilités de mettre au point des produits alimentaires nutritifs transformés localement, en vue d'encourager les investissements du secteur privé en faveur de la transformation, d'établir des liens entre les transformateurs et les organisations paysannes, et d'accroître la demande d'une industrie agroalimentaire en expansion concernant la production des petites

²⁶ Indice de masse corporelle (IMC) inférieur à 16.

²⁷ IMC >16 et <18,5.

²⁸ Y compris le Comité technique chargé de la croissance agricole.

exploitations. L'initiative Achats au service du progrès, qui s'achèvera à la fin de 2013, a pour bénéficiaires 67 000 petits exploitants des régions Amhara, SNNPR et Oromia; par la suite, dans le cadre du programme de pays 200253, le PAM reproduira à plus grande échelle les activités ayant donné de bons résultats et aidera une organisation paysanne de la région Somali à accroître la production vivrière.

39. Les activités de renforcement des capacités destinées aux organisations paysannes et aux services nationaux de vulgarisation mettront l'accent sur la gestion des produits alimentaires, le contrôle de la qualité après récolte, la gestion des entreprises et les procédures d'appels d'offres. L'application de normes de qualité par les organisations paysannes permettra aux communautés d'entreprendre de nouvelles activités agroalimentaires rémunératrices, telles que le nettoyage et le calibrage des céréales, et la fabrication et l'entretien des outils servant au nettoyage, au battage et au décorticage. Le PAM continuera d'appuyer le renforcement des capacités en matière d'analyse des données sur les marchés. Ces activités seront assurées en partenariat avec des intervenants tels que le Ministère de l'agriculture, la bourse éthiopienne des marchandises, l'association Sasakawa Africa, les organismes des Nations Unies partenaires, les donateurs, les entreprises privées, les centres de recherche et les universités.
40. Dans le cadre de la diversification des moyens de subsistance, les communautés desservies par le programme MERET et les agricultrices participant à l'initiative Achats au service du progrès seront encouragées à entreprendre des activités rémunératrices. Les membres du programme MERET, en particulier les femmes, recevront le matériel nécessaire pour des activités lucratives telles que l'apiculture, l'aviculture, et l'élevage de bétail; ils participeront à un fonds renouvelable communautaire qui octroiera des prêts individuels. S'inspirant du modèle "Leave No Woman Behind" (Aucune femme ne doit être oubliée)²⁹, le PAM cherchera à forger des partenariats pour assurer une formation et des services dans les domaines de la santé de la procréation, l'initiation à l'arithmétique et l'alphabetisation, afin d'accroître l'autonomie des femmes et d'améliorer leur pouvoir de décision. Le ciblage par les communautés repose sur des indicateurs de vulnérabilité et sur la capacité d'entreprendre des activités rémunératrices; 2 360 ménages participant au programme MERET dans 24 districts bénéficieront de cette assistance pendant quatre ans. Les espèces nécessaires pour créer les fonds renouvelables et soutenir les activités rémunératrices seront transférées aux agents de vulgarisation par le biais du système national; l'initiative Achats au service du progrès appuiera 2 000 agricultrices qui sont membres, ou dont les maris sont membres, des organisations paysannes chargées de l'approvisionnement. Les fonds renouvelables seront gérés par les organisations paysannes.

Bénéficiaires, rations et besoins en matière d'assistance alimentaire

41. Une assistance alimentaire sera fournie au titre des composantes 2, 3 et 4 (voir les tableaux 1, 2 et 3).

²⁹ Ce programme conjoint comprend des composantes d'alphabetisation et de santé de la reproduction.

TABLEAU 1: BÉNÉFICIAIRES PAR COMPOSANTE (NOMBRE MAXIMAL PAR AN POUR 2012–2015)³⁰			
	Hommes/garçons	Femmes/filles	Total
Composante 1: Capacité de gestion des risques de catastrophe	Aucun bénéficiaire ne recevra de produits alimentaires directement du PAM au titre de cette composante		
Composante 2: Capacité de gestion des ressources naturelles, y compris mise en valeur des bassins versants au niveau communautaire dans le cadre du programme MERET	331 000	318 000	649 000
Composante 3: Vivres pour l'éducation dans les écoles primaires ³¹	497 000	420 000	917 000
Composante 4: Accès aux soins, au traitement et à l'appui relatifs au VIH en milieu urbain	94 000	124 000	218 000
Composante 5: Promotion de la commercialisation des produits alimentaires et des moyens de subsistance ruraux, notamment à l'intention des femmes	Aucun bénéficiaire ne recevra de produits alimentaires directement du PAM au titre de cette composante		
TOTAL	922 000	862 000	1 784 000

TABLEAU 2: RATION ALIMENTAIRE PAR COMPOSANTE (en g/personne/jour)							
	Composante 2– Capacité de gestion des ressources naturelles, y compris mise en valeur des bassins versants au niveau communautaire dans le cadre du programme MERET ³²	Composante 3–Vivres pour l'éducation dans les écoles primaires		Composante 4–Accès aux soins, au traitement et à l'appui relatifs au VIH en milieu urbain			
		Repas scolaires	Rations à emporter	Personnes vivant avec le VIH-souffrant de malnutrition aiguë grave ³³	Personnes vivant avec le VIH-souffrant de malnutrition aiguë modérée	Ménages	Orphelins et autres enfants vulnérables
Céréales	600					215	255
Légumes secs						50	50
Huile végétale		6	12			20	33
Sel		3					

³⁰ Les chiffres ont été établis d'après le montant prévu du financement et à la suite de consultations initiales avec le Gouvernement.

³¹ Ces chiffres tiennent compte d'une augmentation moyenne de 10 pour cent du nombre d'inscrits par an.

³² Ration destinée aux activités Vivres pour la création d'avoirs: chaque participant au programme MERET reçoit 3 kilogrammes de céréales par jour pour le travail accompli, pendant trois mois au maximum; la ration est prévue pour une famille de cinq personnes.

³³ Les quantités par personne proposées pour le traitement de la malnutrition aiguë grave ou modérée chez les personnes vivant avec le VIH sont conformes au protocole nutritionnel éthiopien applicable à ces patients.

TABLEAU 2: RATION ALIMENTAIRE PAR COMPOSANTE (en g/personne/jour)

	Composante 2– Capacité de gestion des ressources naturelles, y compris mise en valeur des bassins versants au niveau communautaire dans le cadre du programme MERET ³²	Composante 3–Vivres pour l'éducation dans les écoles primaires		Composante 4–Accès aux soins, au traitement et à l'appui relatifs au VIH en milieu urbain			
		Repas scolaires	Rations à emporter	Personnes vivant avec le VIH- souffrant de malnutrition aiguë grave ³³	Personnes vivant avec le VIH- souffrant de malnutrition aiguë modérée	Ménages	Orphelins et autres enfants vulnérables
Mélange maïs-soja		150		400	342		
Plumpy'nut®				276			
TOTAL		159	12	676	342	285	338
<i>Total kcal/jour</i>	350	617	47,5	Mélange maïs-soja: 1 600 Plumpy'nut®: 3 000	1 300	1 054	1 301
% kcal d'origine protéique	11	16		100	100	16	13
% kcal d'origine lipidique		15	100			17	22
Nombre de jours d'alimentation par an	90	200	240	180	180	270	365

**TABLEAU 3: TOTAL DES BESOINS ALIMENTAIRES PAR COMPOSANTE
(en tonnes)**

	Composante 2 Capacité de gestion des ressources naturelles, y compris mise en valeur des bassins versants au niveau communautaire dans le cadre du programme MERET	Composante 3 Vivres pour l'éducation dans les écoles primaires	Composante 4 Accès aux soins, au traitement et à l'appui relatifs au VIH en milieu urbain	Total
Céréales	140 000		44 886	184 886
Légumes secs			9 706	9 706
Huile végétale		13 026 ³⁴	4 907	17 932
Sel		1 917		1 917
Mélange maïs-soja		95 856	7 341	103 197
Plumpy'nut®			1 382	1 382
TOTAL	140 000	110 799	68 221	319 020
Pourcentage des besoins alimentaires totaux	44	35	21	100

³⁴ Huile végétale: 3 834 tonnes sont destinées aux repas scolaires et 9 192 tonnes aux rations à emporter des filles.

GESTION, SUIVI ET ÉVALUATION DU PROGRAMME

42. Le PAM intégrera son assistance aux stratégies sectorielles, par le biais de partenariats avec des organismes des Nations Unies et d'autres partenaires du développement. Dans le cadre de l'initiative "Unis dans l'action"³⁵, le Gouvernement prend l'initiative de l'harmonisation des programmes des Nations Unies: les principaux mécanismes utilisés seront les dispositifs de coordination donateurs — partenaires ou les plates-formes nationales. Le PAM mettra au point ses activités d'assistance en accord avec le Service de la gestion des risques de catastrophe et la sécurité alimentaire, la Plate-forme de gestion durable des terres, le Comité technique chargé de la croissance agricole, la Plate-forme nationale de protection sociale, les groupes de travail techniques des donateurs sur l'éducation et le VIH/sida, le PNUAD, le comité interinstitutionnel de programmation et les comités des programmes conjoints. Le Ministère des finances et du développement économique restera l'institution homologue du PAM pour les questions de planification et de suivi et d'évaluation.
43. Au cours des trois dernières années, le PAM a acheté 280 000 tonnes de maïs, de légumes secs et de mélange maïs-soja sur les marchés locaux. Actuellement, les achats locaux de céréales ne peuvent être effectués que par le biais de la bourse éthiopienne de marchandises et de l'Ethiopian Grain Trade Enterprise (Entreprise éthiopienne du commerce des céréales). La capacité des usines produisant le mélange maïs-soja est estimée à 10 000 tonnes par mois: cette production, à laquelle s'ajouteront des contributions en nature, permettra de couvrir les besoins. L'une des usines fabrique également du Plumpy'nut®. Le PAM a aussi aidé le Gouvernement à acheter 84 000 tonnes de blé sur des marchés internationaux.
44. Le programme de pays 200253 consolidera les systèmes de gestion fondés sur les résultats, en utilisant les données de référence pour suivre les changements induits par la mise en œuvre des composantes par rapport à des indicateurs convenus. Les évaluations de l'impact et les rapports de suivi et d'évaluation devraient permettre de dégager des enseignements, d'améliorer l'obligation redditionnelle et de promouvoir les meilleures pratiques; les bureaux auxiliaires du PAM mèneront régulièrement des activités de suivi et superviseront l'assistance alimentaire, ainsi que le renforcement des capacités au niveau local, en consultation avec les partenaires.
45. À la demande du Gouvernement, le PAM inclura une évaluation externe à mi-parcours dans l'évaluation à mi-parcours du PNUAD. Les preuves de l'avantage comparatif du PAM, les améliorations observées dans la vie des bénéficiaires et l'analyse de la vulnérabilité seront les critères utilisés pour décider avec les partenaires des éventuelles stratégies de retrait et de transfert des responsabilités.
46. La coordination sera assurée par le PAM, le Ministère des finances et du développement économique, le Ministère de l'agriculture, le Ministère de l'éducation et le Ministère de la santé; ces trois derniers ministères rendront compte des progrès accomplis au Ministère des finances et du développement économique et au PAM.

³⁵ L'Éthiopie est l'un des pays qui a lancé l'initiative et s'est porté volontaire pour adopter l'approche en question.

47. Le PAM et le Ministère des finances et du développement économique mobiliseront conjointement les ressources nécessaires, en fonction des résultats du programme de pays. Dans le cadre du PNUAD, des examens annuels seront effectués et des visites conjointes des donateurs, des organismes des Nations Unies partenaires et des décideurs seront organisées auprès des communautés et des écoles. Les examens comprendront des évaluations des progrès réalisés par rapport aux Engagements renforcés en faveur des femmes, aux effets directs prévus dans le PNUAD et aux indicateurs du programme de pays.

ANNEXE I-A

RÉSUMÉ DU BUDGET (en dollars)				
	Composante 2	Composante 3	Composante 4	Total
Produits alimentaires (en tonnes) ¹	140 000	110 799	68 221	319 020
Produits alimentaires	42 483 000	76 081 579	36 466 821	155 031 400
Transferts monétaires	00 000	00 000	00 000	00 000
Total par composante	42 483 000	76 081 579	36 466 821	155 031 400
Transport extérieur				22 649 240
Transport terrestre, entreposage et manutention (total)				48 792 907
Transport terrestre, entreposage et manutention (par tonne)				152,75
Autres coûts opérationnels directs (y compris le renforcement des capacités)				35 019 636
Total, coûts opérationnels directs				261 430 185
Coûts d'appui directs (y compris le renforcement des capacités) ²				25 150 685
Coûts d'appui indirects (7,0 pour cent) ³				20 060 661
COÛT TOTAL POUR LE PAM				306 641 528

¹ Il s'agit d'un assortiment alimentaire indicatif, utilisé à des fins d'établissement du budget et d'approbation. Sa composition peut varier.

² Chiffre indicatif donné à titre d'information. Le montant alloué au titre des coûts d'appui directs est revu chaque année.

³ Le taux de recouvrement des coûts d'appui indirects peut être modifié par le Conseil pendant la durée du projet.

ANNEXE I-B

BESOINS D'APPUI DIRECTS (en dollars)	
Dépenses de personnel et frais connexes	
Administrateurs internationaux	6 589 680
Personnel local - administrateurs recrutés sur le plan national	1 408 000
Personnel local – agents des services généraux	5 441 200
Personnel local - personnel temporaire	531 200
Personnel local – heures supplémentaires	21 027
Primes de risque et de sujétion	489 600
Consultants internationaux	1 248 000
Volontaires des Nations Unies	448 000
Services de conseil commercial	550 000
Voyages officiels du personnel	3 335 720
Total partiel	20 062 427
Dépenses de fonctionnement	
Location des locaux	400 776
Charges courantes (électricité, etc.)	173 475
Fournitures de bureau et petit matériel	365 068
Communications	791 376
Réparation et entretien du matériel	123 360
Frais d'exploitation et d'entretien des véhicules	672 000
Prestation de services d'organismes des Nations Unies	290 273
Total partiel	2 816 328
Dépenses d'équipement et autres coûts	
Location de véhicules	1 632 000
Matériel de communication	639 930
Total partiel	2 271 930
TOTAL DES COÛTS D'APPUI DIRECTS	25 150 685

Note: l'équipe de pays des Nations Unies a décidé de s'aligner sur les effets directs et indicateurs conjoints du PNUAD, dans le cadre de l'initiative "Unis dans l'action". Le cadre logique reprend donc les effets directs et les indicateurs du PNUAD auxquels le PAM adhère et les harmonise avec les indicateurs du PAM.

ANNEXE II: CADRE LOGIQUE		
Résultats	Indicateurs de performance	Risques et hypothèses
Composante 1: Capacité de gestion des risques de catastrophe		
Objectif stratégique 2: prévenir la faim aiguë et investir dans la préparation aux catastrophes et l'atténuation de leurs effets		
Effet direct PNUAD/PAM 1.1 D'ici à 2015, les institutions nationales et sous-nationales et les communautés exposées aux catastrophes auront systématiquement réduit les risques de catastrophes et leurs effets et amélioré la sécurité alimentaire ¹	➤ Indice relatif aux systèmes de gestion des risques de catastrophe ²	Hypothèse: Le Gouvernement continue d'appuyer la mise en place et l'amélioration des systèmes de gestion des risques de catastrophe, multi-aléas et multisectoriels, en renforçant les capacités régionales Risque: Les institutions de gestion des risques de catastrophe ne sont pas dotées de moyens importants suffisamment rapidement pour faire face à un choc soudain
Produit 1.1.1 Mesures d'atténuation des effets des catastrophes adoptées avec l'appui du PAM en matière de renforcement des capacités	➤ Systèmes de réduction des risques, de préparation aux catastrophes et d'atténuation de leurs effets mis en place (profils de risques au niveau des <i>woreda</i> , gestion des produits alimentaires et plans d'urgence)	Hypothèses: Les fonds nécessaires sont disponibles en temps voulu Le Gouvernement affecte du personnel en nombre suffisant à la mise en œuvre des activités Risque: Les moyens des pouvoirs publics sont limités, en particulier au niveau du <i>woreda</i>
Effet direct PNUAD/PAM 1.2 D'ici à 2015, les institutions nationales et sous-nationales commencent à mettre en place un ensemble minimal de mesures de protection sociale, conformément à un plan d'action national prescrit par la loi et bénéficiant d'un financement	➤ Nombre de régions qui ont commencé à mettre en place dans un <i>woreda</i> au moins un ensemble minimal de mesures de protection sociale Objectif: 8	Hypothèse: Des fonds sont disponibles pour mettre en œuvre les plans d'action régionaux en matière de protection sociale Risque: Une catastrophe nationale pourrait faire passer la protection sociale au second plan
Produit 1.2.1 Personnel des institutions nationales et sous-nationales formé à la planification des mesures de protection sociale	➤ Nombre d'agents des institutions nationales et sous-nationales qui ont été formés Objectif: 100	Hypothèses: Des fonds suffisants sont disponibles Les directeurs et les décideurs du programme participent Risque: Il existe une mauvaise coordination et un manque d'intérêt dans l'ensemble des secteurs concernés

¹ Équivaut aux effets directs du PAM suivants: systèmes d'alerte rapide, plans d'urgence, systèmes de suivi de la sécurité alimentaire mis en place et améliorés grâce au soutien du PAM.

² Indice du Gouvernement éthiopien fondé sur le Cadre d'action de Hyogo et équivalent à l'indice de préparation aux catastrophes du PAM; il évalue notamment l'amélioration des structures de gestion des produits alimentaires et la capacité de gérer des stocks stratégiques.



ANNEXE II: CADRE LOGIQUE

Résultats	Indicateurs de performance	Risques et hypothèses
<p>Effet direct PNUAD/PAM 1.3: Renforcement des capacités des institutions nationales, locales et communautaires en matière de planification, de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation, de direction et de prise de décisions, sur la base d'éléments concrets</p>	<p>➤ Nombre d'enquêtes représentatives au niveau national, conduites et consultables Objectif: 3</p>	<p>Hypothèses: L'ACS, l'Agence météorologique nationale et d'autres institutions disposent de moyens suffisants pour recueillir/analyser les données et établir/diffuser des rapports à l'intention des bénéficiaires Le système de vulgarisation dispose des moyens nécessaires pour améliorer la planification, le suivi et l'évaluation et la prise de décisions au niveau communautaire Risque: Il se produit une perte de personnel qualifié</p>
<p>Produit 1.3.1 Appui à l'ACS, à l'Agence météorologique nationale et aux autres institutions conduisant des enquêtes nationales</p>	<p>➤ Nombre d'enquêtes représentatives au niveau national bénéficiant d'un appui, selon leur type Objectif: 3</p>	<p>Hypothèse: Des fonds suffisants sont disponibles Risques: Les résultats des enquêtes ne sont pas diffusés dans les délais prévus Les institutions concernées ne sont pas disposées à partager l'information</p>
<p>Composante 2: Capacité de gestion des ressources naturelles, y compris mise en valeur des bassins versants au niveau communautaire selon l'approche du programme MERET</p>		
<p>Objectif stratégique 2: prévenir la faim et investir dans la préparation aux catastrophes et l'atténuation de leurs effets</p>		
<p>Effet direct PNUAD/PAM 2.1 D'ici à 2015, les institutions nationales et sous-nationales et les communautés exposées aux catastrophes auront systématiquement réduit les risques de catastrophes et leurs effets et amélioré la sécurité alimentaire³</p>	<p>➤ Score de consommation alimentaire des ménages Objectif: 75 pour cent des ménages ciblés ont un score de consommation alimentaire acceptable ➤ Score des ménages en termes d'avoirs Objectif: le score des ménages en termes d'avoirs s'est amélioré pour 80 pour cent au moins des ménages ciblés</p>	<p>Hypothèse: Le secteur national de la gestion des ressources travaille en coordination avec les secteurs de la gestion des risques de catastrophe et de la sécurité alimentaire Risque: Les communautés ne sont pas dotées suffisamment rapidement de moyens suffisants pour mettre en œuvre le programme MERET pour faire face à une grave sécheresse</p>
<p>Produit 2.1.1 Produits alimentaires et non alimentaires distribués aux communautés appuyées par le programme MERET</p>	<p>➤ Nombre de femmes, d'hommes, de filles et de garçons recevant des produits alimentaires, en pourcentage du nombre prévu ➤ Quantités de produits alimentaires distribués, en pourcentage des quantités prévues</p>	<p>Hypothèse: Des produits alimentaires et non alimentaires sont mis à disposition en temps voulu et en quantité suffisante Risque: L'appui des donateurs est insuffisant</p>

³ Équivaut aux effets directs du PAM suivants: i) consommation alimentaire suffisante des ménages ciblés exposés au risque de faim aiguë pendant la période couverte par l'assistance; et ii) réduction des risques au niveau communautaire.

ANNEXE II: CADRE LOGIQUE

Résultats	Indicateurs de performance	Risques et hypothèses
<p>Produit 2.1.2 Appui à une approche intégrée de la mise en valeur des bassins versants au niveau communautaire et promotion de celle-ci</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Pourcentage de communautés ciblées par le PPSAP et le programme MERET disposant pour leurs bassins versants de plans appliquant une approche multidisciplinaire ➤ Pourcentage de sites du PPSAP qui encouragent une approche intégrée de la mise en valeur des bassins versants ➤ Nombre de meilleures pratiques de gestion durable des terres mises en évidence par le programme MERET qui sont adoptées par le secteur de la gestion des ressources naturelles et le PPSAP ➤ Pourcentage de <i>woredas</i> qui mettent en œuvre le programme MERET en synergie avec d'autres programmes du PAM 	<p>Hypothèse: Il existe une forte intégration interdisciplinaire et intersectorielle</p> <p>Risque: Le PPSAP ne peut pas revoir sa conception pour tenir compte des enseignements sur la mise en valeur des bassins versants</p>
<p>Effet direct PNUAD/PAM 2.2 D'ici à 2015, accroissement à tous les niveaux de l'utilisation de technologies, pratiques et mécanismes de financement qui encouragent une économie et une société capables de s'adapter au climat et à faibles émissions de carbone</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Montant des fonds mobilisés par le biais du Mécanisme pour un développement propre <p>Objectif: 100 000 dollars</p>	<p>Hypothèses: Le Gouvernement maintient son engagement et fait preuve d'esprit d'initiative dans le domaine du changement climatique</p> <p>Les mécanismes financiers en matière de climat sont efficaces</p> <p>Risque: La mise en œuvre des politiques et des plans d'action est lente</p>
<p>Produit 2.2.1 Mécanismes de financement de la lutte contre les émissions de carbone adoptés</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Lancement d'un projet visant à attirer des crédits carbone par le biais du Mécanisme pour un développement propre 	<p>Hypothèse: Des fourneaux à bon rendement énergétique sont disponibles au niveau des communautés</p> <p>Risque: La bureaucratie du Mécanisme pour un développement propre empêche le lancement du projet</p>



ANNEXE II: CADRE LOGIQUE

Résultats	Indicateurs de performance	Risques et hypothèses
Composante 3: Vivres pour l'éducation dans les écoles primaires		
Objectif stratégique 4: Réduire la faim chronique et la dénutrition		
<p>Effet direct PNUAD/PAM 3.1 Égalité d'accès des garçons et des filles à l'école primaire, en particulier pour ce qui est des zones et des enfants vulnérables les plus exposés à l'insécurité alimentaire et marginalisés</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Scolarisation: taux brut de scolarisation de la première à la huitième années dans les régions Afar et Somali Cible: 90 pour cent des filles et des garçons ➤ Taux de fréquentation: nombre de jours de présence des filles et des garçons, en pourcentage du nombre total de jours d'école Objectif: 99 pour cent des filles et des garçons ➤ Ratio filles/garçons (indice de parité entre les sexes) dans les écoles primaires Objectif: 1.0 ➤ Taux de passage dans la classe supérieure dans les écoles primaires Objectif: 50 pour cent des filles et des garçons 	<p>Hypothèse: La situation en matière de sécurité est propice à la mise en œuvre des activités de développement</p> <p>Risque: Les familles ne peuvent pas faire face aux coûts directs et indirects de la scolarisation de leurs enfants et les retirent donc de l'école</p>
<p>Produit 3.1.1 Dans les districts exposés à une insécurité alimentaire chronique, repas scolaires de qualité distribués en quantité suffisante aux élèves</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre de filles et de garçons recevant des repas dans les écoles bénéficiant de l'assistance du PAM Objectif: 688 469 en 2012 avec un accroissement annuel de 10 pour cent dû à la progression du nombre d'inscriptions et de la fréquentation, soit 917 000 en 2015 ➤ Quantité de produits alimentaires, par type, distribués aux écoles bénéficiant de l'assistance du PAM, sous forme de repas Objectif: quantités totales pour le projet – 95 856 tonnes d'aliments composés, 3 834 tonnes d'huile végétale, 19 tonnes de sel 	<p>Hypothèses: Le Gouvernement verse des fonds de contrepartie suffisants en temps voulu</p> <p>Les membres des communautés soutiennent le programme d'alimentation scolaire en fournissant des produits alimentaires et non alimentaires supplémentaires</p> <p>La production locale de mélange maïs-soja n'est pas retardée, ce qui permet une livraison aux écoles dans les délais prévus</p> <p>Risques: Les produits alimentaires ne parviennent pas aux écoles en temps voulu en raison du mauvais état des routes et de l'insécurité</p> <p>Les conditions d'entreposage dans les écoles laissent à désirer, ce qui entraîne des pertes de produits alimentaires</p>



ANNEXE II: CADRE LOGIQUE		
Résultats	Indicateurs de performance	Risques et hypothèses
<p>Produit 3.1.2 Rations à emporter de qualité distribuées en quantité suffisante aux filles en tant que mesure d'incitation, en vue de réduire les inégalités entre les sexes</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre de filles recevant des rations à emporter Objectif: 131 012 (2012), avec un accroissement annuel de 10 pour cent ➤ Quantité de produits alimentaires, par type, distribués sous forme de rations à emporter Objectif: quantité totale pour le projet – 8 936 tonnes d'huile végétale 	<p>Hypothèse: Les parents sont disposés à envoyer leurs filles à l'école Risque: Les produits alimentaires ne parviennent pas aux écoles en temps voulu en raison du mauvais état des routes et de l'insécurité</p>
<p>Produit 3.1.3 Activités complémentaires entreprises par le biais du programme CHILD afin d'améliorer la qualité de l'enseignement</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre d'écoles recevant une assistance du PAM qui bénéficient d'activités complémentaires, par type et par activité Objectif: 50 pour cent des écoles appuyées par le PAM 	
Composante 4: Accès aux soins, au traitement et à l'appui relatifs au VIH en milieu urbain		
Objectif stratégique 4: Réduire la faim chronique et la dénutrition		
<p>Effet direct PNUAD/PAM 4.1 En milieu urbain, amélioration de l'accès à la prévention, au traitement, aux soins et à l'appui relatifs au VIH des personnes vivant avec le VIH et souffrant d'insécurité alimentaire et de malnutrition, ainsi que leur famille, y compris les orphelins et autres enfants vulnérables⁴</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Score de consommation alimentaire des ménages Objectif: 75 pour cent ➤ Taux de survie avec le traitement antirétroviral: pourcentage d'adultes et d'enfants séropositifs poursuivant leur traitement 6 et 12 mois après l'avoir entamé Objectif: 85 pour cent; objectif du PNUAD: 85 pour cent au bout de 12 mois ➤ Taux d'observance du traitement antirétroviral: pourcentage de patients dont le taux d'observance est supérieur à 95 pour cent pendant le mois précédent Objectif: 98 pour cent 	<p>Hypothèses: L'approvisionnement en médicaments dans les dispensaires est ininterrompu Il existe un suivi constant de l'observance du traitement par les bénéficiaires et de leur accompagnement à cet égard Risque: Il se produit une rupture de stock de médicaments entraînant une interruption du traitement</p>

⁴ Équivaut aux effets directs du PAM suivants: i) consommation alimentaire suffisante des ménages ciblés pendant la période couverte par l'assistance; ii) amélioration du taux de survie des adultes et des enfants séropositifs au bout de 6 et 12 mois de traitement antirétroviral.



ANNEXE II: CADRE LOGIQUE

Résultats	Indicateurs de performance	Risques et hypothèses
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Taux de récupération nutritionnelle avec le traitement antirétroviral: pourcentage de patients adultes sous traitement dont l'IMC, inférieur à 18,5 au début du soutien alimentaire, dépasse 18,5 en l'espace de six mois Objectif: 80 pour cent	
Produit 4.1.1: Produits alimentaires de qualité distribués en quantité suffisante au groupe cible de femmes, hommes, filles et garçons vivant avec le VIH en milieu urbain	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre de femmes, hommes, filles et garçons recevant des produits alimentaires et non alimentaires, par catégorie (personnes vivant avec le VIH, prévention de la transmission de la mère à l'enfant et orphelins et autres enfants vulnérables), et en pourcentage des chiffres prévus ➤ Quantités de produits alimentaires distribués, par type, en pourcentage des quantités prévues ➤ Quantité d'aliments enrichis, d'aliments complémentaires et de produits nutritionnels spéciaux distribués, par type, en pourcentage des quantités prévues 	Hypothèses: L'approvisionnement en produits nutritionnels spéciaux est suffisant Les produits nutritionnels spéciaux sont bien acceptés par les bénéficiaires Il existe des points de distribution pour les produits nutritionnels spéciaux Risque: Les produits alimentaires sont endommagés en raison des mauvaises conditions d'entreposage aux points de distribution
Effet direct PAM 4.2 Amélioration de l'accès à l'éducation et de la mise en valeur du capital humain des orphelins et autres enfants vulnérables (filles et garçons recevant une assistance dans des établissements scolaires ou dans des cadres informels)	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Pourcentage d'orphelins et autres enfants vulnérables de moins de 17 ans dont la famille a reçu un soutien extérieur de base gratuit en matière de soins Objectif: 14 pour cent par le biais du PAM; objectif du PNUAD: 50 pour cent <ul style="list-style-type: none"> ➤ Taux de fréquentation des orphelins et autres enfants vulnérables: pourcentage d'orphelins et autres enfants vulnérables dont la famille reçoit des rations à emporter qui fréquentent l'école Objectif: 98 pour cent; objectif du PNUAD 50 pour cent	Hypothèse: Un soutien pédagogique complémentaire est apporté par les partenaires Risque: Un faible taux de fréquentation dû à la capacité insuffisante des partenaires à assurer d'autres services d'assistance complémentaires aux orphelins et autres enfants vulnérables



ANNEXE II: CADRE LOGIQUE

Résultats	Indicateurs de performance	Risques et hypothèses
<p>Produit 4.2.1 Rations à emporter distribuées en temps voulu aux orphelins et autres enfants vulnérables</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre d'orphelins et autres enfants vulnérables recevant des rations à emporter, par catégorie et en pourcentage du nombre prévu ➤ Quantités de produits alimentaires distribués aux orphelins et autres enfants vulnérables, sous forme de rations à emporter, par type, et en pourcentage des quantités prévues 	<p>Hypothèse: Il ne se produit aucune rupture de l'approvisionnement en produits alimentaires</p> <p>Risque: Les produits alimentaires ne parviennent pas aux orphelins et autres enfants vulnérables ni à leur famille en temps voulu</p>
<p>Composante 5: Promotion de la commercialisation des produits alimentaires et des moyens de subsistance ruraux, notamment à l'intention des femmes</p>		
<p>Objectif stratégique 5: Renforcer les capacités des pays de lutter contre la faim, notamment grâce à une stratégie de transfert des responsabilités et aux achats locaux</p>		
<p>Effet direct PNUAD/PAM 5.1 Accroissement du recours par les producteurs agricoles à des services institutionnels améliorés, à un système de commercialisation efficace et à des pratiques et techniques appropriées, en vue d'accroître durablement la production et la productivité agricoles</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Quantités de produits alimentaires achetés sur place, en pourcentage des quantités distribuées <p>Objectif: 10 pour cent</p>	<p>Hypothèses: La production et la productivité sont améliorées Les connaissances et technologies nouvelles sont dûment appliquées</p> <p>Risques: La production est insuffisante Les achats locaux sont interdits Les prix des céréales fluctuent</p>
<p>Produit 5.1.1 Achat de produits alimentaires aux petits exploitants dans le cadre de l'initiative Achats au service du progrès</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre d'organisations paysannes, de coopératives et d'associations vendant des produits alimentaires dans le cadre de l'initiative Achats au service du progrès 	<p>Hypothèse: D'autres groupements paysans remplissent les conditions requises pour bénéficier de l'assistance de l'initiative "Achats au service du progrès"</p> <p>Risques: Les ressources ne sont pas disponibles en temps voulu Il existe des réticences d'ordre culturel à accepter la participation croissante des femmes</p>
<p>Produit 5.1.2 Achat sur place de produits alimentaires nutritifs spéciaux pour les programmes touchant la nutrition et le VIH fondés sur une aide alimentaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Pourcentage de produits alimentaires nutritifs spéciaux achetés sur place par rapport au total des produits destinés aux programmes alimentaires relatifs à la nutrition et au VIH 	<p>Hypothèses: Les contributions en espèces destinées aux achats locaux sont rapidement disponibles Les transformateurs locaux de produits alimentaires peuvent répondre aux besoins du PAM</p> <p>Risques: La mise à l'essai des normes et de l'acceptabilité retarde l'utilisation des nouveaux produits alimentaires nutritifs Les transformateurs n'ont pas facilement accès aux intrants en raison de problèmes de commercialisation ou de taux de change</p>



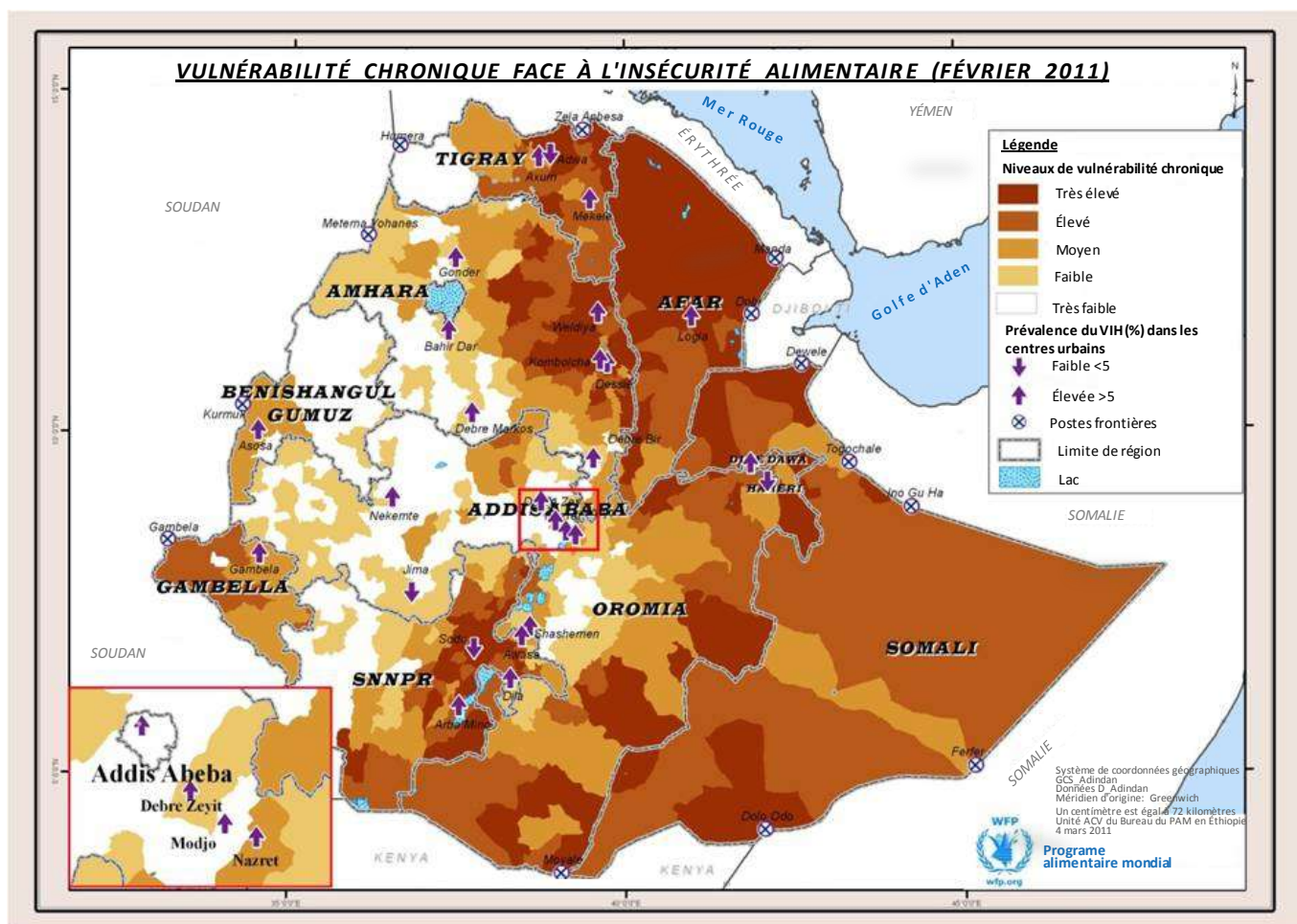
ANNEXE II: CADRE LOGIQUE

Résultats	Indicateurs de performance	Risques et hypothèses
<p>Produit 5.1.3 Moyens locaux appuyés aux fins de la production de suppléments nutritionnels prêts à consommer</p>	<p>➤ Nombre de partenariats avec le secteur privé visant à développer les moyens locaux de production de suppléments nutritionnels prêts à consommer</p>	<p>Hypothèses et risques: les mêmes que pour le produit 5.1.2</p>
<p>Effet direct PNUAD/PAM 5.2 Accroissement de la participation des femmes aux activités de sensibilisation, à la mobilisation sociale et à la prise de décisions, et multiplication de moyens de subsistance auxquels elles ont accès</p>	<p>➤ Pourcentage de femmes participant aux activités rémunératrices qui ont accru leurs avoirs et leurs revenus Objectif: 10 pour cent</p>	<p>Hypothèse: Un appui complémentaire efficace est apporté aux bénéficiaires ciblés pour les activités suivantes: mobilisation sociale, cours d'alphabétisation et services de santé Risque: Des catastrophes naturelles ont une incidence sur les investissements en faveur des activités rémunératrices et peuvent avoir pour conséquence des avoirs limités, voire inexistants, ou qui n'augmentent pas</p>
<p>Produit 5.2.1 Interventions et possibilités en matière de création de revenus diversifiées et améliorées</p>	<p>➤ Nombre de femmes participant aux interventions visant à la création de revenus, par type ➤ Nombre d'agricultrices ayant des liens avec les marchés dans le cadre de l'initiative Achats au service du progrès ➤ Nombre d'agricultrices ayant accès au crédit</p>	<p>Hypothèse: Les cours d'alphabétisation assurés par le Fonds des Nations Unies pour la population continuent de transmettre aux femmes des compétences de base en lecture et en écriture et sur le plan financier Risque: Les partenaires du Gouvernement ont des priorités antagoniques</p>



ANNEXE III

Carte du programme de pays Éthiopie 200253 (2012–2015)



Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du PAM aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

LISTE DES SIGLES UTILISÉS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT

ACS	Agence centrale de la statistique
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
GIZ	<i>Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit</i> (Agence allemande de coopération internationale)
IMC	indice de masse corporelle
IPSR	intervention prolongée de secours et de redressement
ONG	organisation non gouvernementale
PNUAD	Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement
PPSAP	Programme de protection sociale fondé sur des activités productives
Programme CHILD	Programme Enfance et développement local
Programme MERET	Programme de gestion des ressources environnementales visant à favoriser la transition vers des moyens de subsistance durables
SNNPR	Région des nations, nationalités et peuples du Sud